



MON CENTRE VILLE A UN INCROYABLE

COMMERCE



leboncoin

APPEL À CANDIDATURES
2022

TABLE DES MATIÈRES

LE CONTEXTE	3
MCVAIC DEPUIS NOVEMBRE 2018	3
LE PROGRAMME MCVAIC	4
UN PROGRAMME D'ACCELERATION ET DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE CENTRE-VILLE	4
A. Mobiliser les parties prenantes du centre-ville autour des enjeux du commerce de demain	4
B. Challenger les activités de centre-ville lors un marathon créatif de 36h	4
1. Notre méthodologie	4
2. Qui peut candidater au marathon créatif, et pourquoi ?	5
3. Rempporter de nombreux prix	5
C. Suivre les projets et faire revivre le marathon créatif	6
D. Concourir pour le prix du meilleur projet national	7
LES OBJECTIFS	8
BUDGET ET MODALITES D'ORGANISATION ET DE CANDIDATURE	9
A. Le budget du programme	9
B. Leboncoin, partenaire principal du programme	9
C. Les modalités d'organisation	9
D. Modalités de candidature et de sélection	10
1. Lettre d'engagement du maire et/ou Président de l'EPCI et un accord de principe des parties prenantes du centre-ville	10
2. Proposition de dates et de lieux	11
3. Documents à fournir impérativement avant le 31/12/2021 à minuit pour que le dossier soit recevable	11

LE CONTEXTE : MCVAIC DEPUIS NOVEMBRE 2018

Depuis 2019, **Mon Centre-Ville a un Incroyable Commerce** (MCVAIC) fait le tour de France pour apporter une solution opérationnelle à la revitalisation des villes **Action Coeur de Ville**. Conventionné et financé par la Banque des Territoires, MCVAIC revient pour une troisième saison.

La crise du COVID-19 apporte un constat sans appel : la France a subi de lourds dommages économiques et sociaux. Parmi les plus touchées et les plus à risque se trouvent les activités de centre-ville. Partout en France, des milliers d'entre elles ont été forcées de fermer leurs portes et de mettre une partie des salariés au chômage partiel créant alors un arrêt brutal de l'activité, des manques à gagner importants et des incertitudes grandissantes. Pourtant les chiffres et les prévisions ne parlent pas du formidable élan de solidarité qui s'est créé dans nos régions, dans nos territoires et dans nos centres-villes.

Notre mission demeure identique : **attirer et installer de nouvelles activités désirées par les consommateurs en faisant vivre à votre centre-ville une aventure inédite, fédératrice, humaine et innovante**. Ainsi depuis 2019, c'est près de 200 projets de commerce et d'artisanat qui ont été accélérés dans 17 centres-villes aux quatre coins de la France.

Nous voyons une opportunité unique de réinventer le commerce de centre-ville face aux mutations qui le bousculent : le numérique, la transition écologique et la coopération locale. Force est de constater que certains commerçants et artisans, plus connectés et intégrés que d'autres dans le tissu local, ont su adapter leur organisation rapidement aux contraintes inédites du Covid-19, voire de tirer leur épingle du jeu. Preuve par l'exemple de l'impérieuse nécessité de tenir compte :

- des nouvelles tendances de consommation : le made in France, les circuits courts, la durabilité écologique ;
- des outils et services qu'offrent le numérique : e-commerce, réseaux sociaux, livraisons, logiciel de CRM ;
- des réseaux locaux et solidaires : associations de commerçants, clubs professionnels, fournisseurs, distributeurs.

Ainsi la question de la revitalisation des centres-villes se pose comme l'un des enjeux majeurs des équipes municipales récemment (ré)élues. Nous avons alors adapté notre programme en l'ouvrant aux créateurs mais également à des commerçants et artisans déjà en activité ayant des projets de développement ou ayant été fortement impactés par le Covid-19. Nous souhaitons leur offrir un espace, un moment privilégié, pour se réinventer et rebondir.



En décembre 2019, nous avons remis un manifeste au gouvernement co-rédigé par les 10 maires ayant participé au programme en 2019 afin de partager une vision positive du devenir des centres-villes. Le manifeste est à retrouver sur notre [site internet](#).

LE PROGRAMME MCVAIC : UN PROGRAMME D'ACCELERATION ET DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE CENTRE-VILLE

Le principe ? Entre 8 et 12 équipes, composées de porteurs de projet et d'équipiers (étudiants, demandeurs d'emploi...) enrichissent et perfectionnent un projet d'activité (commerce, artisanat ou service) dans plusieurs locaux vacants du centre-ville mis à disposition spécialement par les propriétaires pour l'occasion. Ils sont accompagnés par des coachs – experts locaux (commerçants, chambres consulaires, BGE, banquiers-assureurs, experts comptables...).

Un parcours immersif les amène à questionner l'intégralité de leur business plan aux côtés d'experts : opportunité, faisabilité, viabilité économique, adaptation aux mutations de la société, notoriété et tester en direct auprès des consommateurs via les réseaux sociaux. MCVAIC s'achève par un jury d'experts qui remettra des prix aux participants les plus convaincants.

MCVAIC a été créé pour répondre aux enjeux de la revitalisation des centres des villes ciblées par le Plan « Action Cœur de Ville » lancé par l'Etat en décembre 2017.

A. Mobiliser les parties prenantes du centre-ville autour des enjeux du commerce de demain

La première étape du programme vise à mobiliser les parties prenantes du commerce de centre-ville et à les sensibiliser aux évolutions qui viennent percuter leurs façons de se fournir, de vendre et de consommer :

- **Une réunion de présentation** viendra expliciter les enjeux du commerce auprès des forces vives du centre-ville : entrepreneurs, experts, propriétaires et élus sont invités à se mobiliser autour du devenir de leurs activités de centre-ville ;
- **Une enquête sur les attentes des consommateurs** est proposée. Elle est construite par nos soins et est diffusée par la Ville. Plus que de simplement comprendre les activités manquantes, elle a pour objectif de mettre en lumière les évolutions des tendances (bio, local, recyclage) et de proposer une vision prospective du commerce de centre-ville selon différents scénarii.
- **Une conférence de presse**, un mois avant le marathon créatif, dévoilera les résultats de l'enquête auprès des consommateurs et lancera officiellement l'ouverture des inscriptions.

B. Challenger les activités de centre-ville lors un marathon créatif de 36h

1. Notre méthodologie

MCVAIC veut faire vivre une expérience entrepreneuriale forte aux porteurs de projet, commerçants et artisans des centres-villes afin de les aider à construire des solutions attendues et espérées par le consommateur final.

Pendant un jour et demi, les entrepreneurs vont questionner et enrichir leur projet en lien direct avec toutes les parties prenantes du territoire grâce à notre méthodologie empruntée aux startups les plus innovantes et adaptées aux problématiques de centre-ville :

- **Un guide** permettant de réinterroger intégralement son business plan afin d'être en phase avec les enjeux du commerce de demain ;
- **Un protocole d'animation ludique et organisé en 8 étapes** qui permettra de constituer des équipes, d'impliquer les habitants et de livrer une présentation orale devant un jury d'experts.

Le parcours proposé se veut interactif, immersif et vecteur d'énergies positives et collectives, comme le commerce de centre-ville se doit de l'être aujourd'hui. Notre objectif commun doit être celui de la revitalisation de ces espaces afin d'y faire revenir le visiteur, l'acheteur et l'habitant.

Les équipes travailleront dans leurs propres locaux ou dans des cellules commerciales vacantes mises à disposition pour l'événement par les propriétaires du centre-ville.

2. Qui peut candidater au marathon créatif, et pourquoi ?

Toutes les activités en cours de création et ayant besoin d'un local, d'un emplacement, ainsi que les



Commerçants et artisans



Service (hors médical)



Associations et collectifs citoyens

Tous les projets allant dans le sens d'une revitalisation du centre-ville sont aussi les bienvenus : du commerce « traditionnelle » au tiers lieu (fablab, espace de coworking) en passant par tout autre service inédit à destination des commerçants – habitants en centre-ville.

Les motivations à participer sont nombreuses et diffèrent en fonction que l'on soit en activité ou en création :

- **Challenger son business plan** afin d'intégrer des nouveaux outils, produits ou services – de surfer sur de nouvelles tendances de consommation et d'imaginer un modèle économique pérenne/résilient ;
- **Tester un projet de création en centre-ville** en bénéficiant de notre méthodologie unique inspirée des startups les plus innovantes ;
- **Intégrer le local** le plus adapté à son activité en centre-ville
- **Tenter de remporter de nombreux prix** pour faciliter l'installation ;
- **Bénéficier de conseils d'experts locaux** en création et accompagnement d'entreprises, élus et commerçants et artisans ;
- **Identifier ou valider son marché** puisque le concours implique directement les consommateurs ;
- **Faire connaître son projet d'activité** au plus grand nombre (consommateurs, élus, médias, etc.).

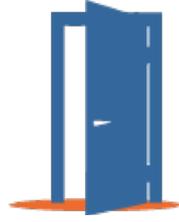
Que l'activité soit en gestation, en plein essor ou en perte de vitesse, ce marathon créatif aura pour effet de réinterroger tous les aspects de l'activité / projet, du concept initial, à la viabilité économique.

3. Remporter de nombreux prix

Entre 8 et 12 équipes se confronteront ainsi aux étapes de la création d'activité. Les plus convaincantes remporteront des prix qui différeront en fonction des enjeux identifiés avec les parties prenantes du commerce de chaque centre-ville :



Des accompagnements et prestations de services offertes



Des mois de loyers offerts dans un des locaux vacants ciblés par l'opération



Des prix en euros favorisant l'installation

Les prix seront amenés à changer en fonction des territoires, de ses spécificités et des éventuels partenaires locaux.

Un **vote du public** sera mis en place sur les réseaux sociaux et amènera les consommateurs de centre-ville à voter pour l'activité ou le projet qui leur semblera le plus pertinent.

C. Suivre les projets et faire revivre le marathon créatif

Le programme MCVAIC ne s'arrête pas après la fin du marathon créatif :

- Une **finale nationale** : Le lauréat de chaque ville sera invité à la finale nationale pour valoriser son projet et représenter sa ville.
- Un « **Revivre** » est proposé quelques mois après l'évènement. Les porteurs de projets et coachs (experts présents durant l'évènement) qui le souhaitent pourront présenter les avancées de leur activité, échanger sur les bonnes pratiques liées à leur installation ou encore aux difficultés rencontrées.



Autodiagnostic « Suis-je un incroyable commerçant ? »

Un questionnaire en ligne de 20 questions sur l'adaptabilité du commerçant :

- aux mutations du commerce : la transition écologique, le numérique et la solidarité locale ;
- à la crise de la covid-19 ;

Résultat ? Se positionner parmi 4 profils de commerçants.



Le dictionnaire de l'innovation

Un outil qui compile plus d'une centaines d'items : outils marketing, modèles économiques, technologies, tendances, etc.

Résultat ? Trouver des axes de différenciation de son activité



L'Incroyable Canvas

Une matrice d'idéation de projet qui prend en compte les mutations du commerce et des pratiques de consommation.

Résultat ? Retranscrire de manière simple son business plan



D. Concourir pour le prix du meilleur projet national

Le meilleur projet de chaque territoire sera invité à Paris lors d'une finale nationale afin d'élire les meilleurs projets de centre-ville 2020-2021. Les prix illustreront des activités dans trois catégories distinctes :

- **Le meilleur projet de création d'activité** : que ce soit le concept, le pitch ou la personnalité du créateur, c'est le projet que l'on veut voir s'installer dans tous les centres-villes de France ;
- **Le meilleur projet de développement – relance d'activité** : savoir se réinventer est la base de l'entrepreneuriat. Ce prix est destiné aux créateurs les plus résilients (en lien ou pas avec la Covid-19).
- **Le projet le plus engagé** : projet qui met en avant la production locale ou œuvre pour la réduction des déchets, de son empreinte carbone.

Nous inviterons à cet événement les techniciens et élus des collectivités sélectionnées afin d'accompagner les commerçants et porteurs de projet et pour échanger autour de bonnes pratiques en cœur de ville.

La date n'est pas encore fixée, mais devrait s'établir au dernier trimestre 2022.

Retrouvez ci-dessous les lauréats de la finale du programme en décembre 2019 au siège du **boncoin**.



CAROLINE CARRION

Valenciennes

Lauréate du prix de l'engagement social pour son projet de salon de coiffure inclusif proposant des prothèses capillaires.



LUDOVIC PELLEGRY

Mende

Lauréat du prix de l'engagement écologique pour son projet de cordonnerie durable réutilisant les cuirs usagers.



ÉMILIE ET DENIS LEFRANCQ

Autun

Lauréats du prix de l'innovation pour leur marque de sacs responsable en chanvre et en cuir, Chanvrel.

LES OBJECTIFS

Notre programme est conçu pour répondre à des objectifs opérationnels qui montreront des résultats en moins de 6 mois et d'autres plus qualitatifs qui s'apprécieront avec le temps.

- **Rendre les administrés consom'acteurs** : c'est par les pratiques de consommation que le changement viendra, c'est pourquoi notre programme implique directement le consommateur, en le rendant acteur de son commerce local ;
- **Pallier la vacance commerciale** : permettre à de jeunes créateurs de tester leur activité en centre-ville, et ainsi réduire, voire même supprimer, la vacance commerciale ;
- **Attirer des porteurs de projet en centre-ville** : apporter un service inédit aux créateurs permettra de toucher des prospects jusqu'à 100 km. Vous serez le lieu où il faut entreprendre ;
- **Soutenir la relance des activités en centre-ville** : les commerçants ayant souffert de la crise auront l'occasion de réinterroger leurs pratiques et d'adapter leurs offres aux changements de comportement des consommateurs.
- **Créer un événement en centre-ville** : créer le buzz autour de votre commerce est le leitmotiv du programme. Nous assurons une couverture média régionale et un événement qui interpellera les consommateurs ;
- **Fédérer les acteurs du centre-ville** : MCVAIC ne se limite pas à un marathon créatif. Il cherche à fédérer les forces vives de votre territoire autour d'une thématique stratégique, celle de la pérennité du commerce de centre-ville. C'est le point de départ d'une nouvelle dynamique d'acteurs et d'une belle histoire ;
- **Sensibiliser aux enjeux du numérique** : démontrer, de façon opérationnelle, la nécessité de se saisir des leviers de croissance qu'offre le numérique, que l'on soit jeune créateur ou commerçant en place.
- **Mettre en avant des projets d'exception** : en illustrant des projets soutenables, innovants et en phase avec leur marché, nous devenons ambassadeur du commerce en centre-ville et des opportunités économiques, sociales et environnementales qu'il peut offrir à son territoire.



Les Brioches de Nicolas à Carpentras
ouvert en mars 2020



Graines de bonheur à Vitry-le-François
Ouvert en septembre 2019

BUDGET ET MODALITES D'ORGANISATION ET DE CANDIDATURE

A. Le budget du programme

Le programme Mon Centre-Ville a un Incroyable Commerce exige un engagement financier relativement faible pour les collectivités locales, mais demande une mobilisation de ressources humaines que nous évaluons à 50 % d'un équivalent temps plein pendant le dernier mois et demi d'organisation. Les collectivités disposant d'ores et déjà de techniciens dédiés aux sujets du commerce seront prioritaires.

Le prix du programme est de 20 000 euros HT auquel il faut défalquer la participation de la Banque des Territoires (50 %) et les partenariats privés et publics locaux (en moyenne entre 5000 € et 10000€).

Chaque ville sélectionnée sera tenue de faire une demande de financement au référent local de la Banque des Territoires qui débloquera la subvention sous présentation de la facture du programme.

B. Leboncoin, partenaire principal du programme

Partenaire national du programme, Leboncoin, 1er site de vente entre particuliers en France, est leader sur les marchés de l'automobile, de l'immobilier et 2ème site privé français d'emploi. Il est plébiscité chaque mois par 28 millions de visiteurs uniques. leboncoin a été élu 4ème entreprise la plus utile selon les français et marque française préférée des millenials, qui apprécie la richesse de son offre et la facilité des échanges qu'il permet au quotidien.

Antoine Jouteau, Directeur Général du groupe leboncoin, explique cet engagement : « Ce programme, co-créé avec le Groupe SOS, s'aligne parfaitement avec la vision portée par leboncoin et sa stratégie d'engagement sociétal. Il répond à une notion qui guide toutes nos actions, à savoir que le numérique doit être créateur de valeur, qu'il doit contribuer au dynamisme économique et favoriser l'échange et la proximité. 500 000 entreprises sont déjà accompagnées par leboncoin au quotidien, on connaît très bien les leviers pour les aider à se développer. La méthodologie de ce dispositif, calquée sur des pratiques courantes dans les startups, nous semble intéressante à transposer dans ce cadre car nous connaissons parfaitement sa pertinence et son efficacité. »

- **Leboncoin offrira pour chaque édition** : un prix à l'un des lauréats (pack publicité équivalent à 1250 euros), 3 semaines de promotion du programme sur son site (valeur comprise entre 3 000 et 5 000 euros), une captation vidéo, la présence de coachs-experts.
- **Leboncoin organisera dans ses locaux la finale nationale** réunissant les lauréats de chaque ville de la saison MCVAIC 2022.

C. Les modalités d'organisation

Nous suggérons une période de validation, formation et organisation de minimum de quatre mois avant le marathon créatif.

PÉRIODE	ORGANISATION ET ANIMATION POUR UN PROGRAMME MCVAIC
M-4	Réunion publique de présentation
M-4	Construction des outils et mobilisation locale
M-2	Accompagnement à la réalisation des outils de communication
M-1	Conférence de presse de lancement
M-1	Réunion de formation des coaches
M-1	Accompagnement dans l'organisation et la détection de participants
M	Animation du concours de 36h MCVAIC
M+6	Suivi après programme et « Revivre »

D. Modalités de candidature et de sélection

Le programme MCVAIC s'adresse 222 villes retenues dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville » qui souhaitent accompagner la redynamisation de leurs commerces. Plusieurs critères nous permettront d'apprécier la pertinence des candidatures :

- **L'emplacement géographique** : nous souhaitons intervenir de façon éparse en France. Nous privilégierons un maillage national plutôt qu'une concentration de programmes dans un périmètre géographique restreint ;
- **Une ou plusieurs problématiques identifiées** : les villes les plus fragilisées (taux de vacance commerciale, fermetures récentes ou annoncées d'activités) seront prioritaires ;
- **L'absence de projet d'implantation de zone commerciale** en périphérie de la centralité ;
- **Des actions déjà engagées en faveur du commerce de centre-ville** : animation de centre-ville, boutique à l'essai, poste de manager de centre-ville, etc. Les démarches positives en faveur des commerces de centre-ville que notre programme viendrait outiller seront appréciées ;

Un dossier de candidature est à remplir et nous permettra de sélectionner les villes à la fois intéressées par le programme et entrant dans nos critères de sélection.

Le concours se déroule en partie dans plusieurs locaux vacants du centre-ville, dans les commerces déjà installés participants et dans une partie commune lors du démarrage.

Le dossier de candidature est à retourner le 31 décembre avant minuit et sera complété des pièces justificatives listées ci-dessous. Le comité de sélection se tiendra le 06 janvier.

Nous communiquerons le nom des villes lauréates à partir du 7 janvier et prendrons contact avec les techniciens référents pour un premier rendez-vous.

1. Lettre d'engagement du maire et/ou Président de l'EPCI et un accord de principe des parties prenantes du centre-ville

Le programme Mon Centre-Ville a Un Incroyable Commerce accompagnera les villes dans la mise en place d'une dynamique positive et partagée entre les différents acteurs du commerce. Il ne remplace en aucun cas le travail de proximité qui est fait par les accompagnements locaux à la création d'activité.

C'est pourquoi nous estimons que trois acteurs sont essentiels au succès de notre programme : la ville centre et/ou l'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI), le corps consulaire et l'union de commerçants. Dans le cas d'un EPCI, le programme pourra cibler des locaux vacants dans plusieurs centres-villes.

Une lettre d'engagement du maire de la ville ainsi qu'un accord de principe des consulaires et de l'union de commerçants seront requis pour candidater (annexe 2).

2. Proposition de dates et de lieux

Le concours s'organise de préférence sur un jeudi - vendredi ou un vendredi-samedi. Il est conseillé de choisir une période propice au commerce de centre-ville ou adossée à un événement existant.

Nous vous proposons de choisir trois dates à entourer en annexe 3.

Le concours se déroule en partie dans plusieurs locaux vacants du centre-ville, dans les commerces des participants déjà installés et dans une partie commune lors du démarrage.

3. Documents à fournir impérativement avant le 31/12/2021 à minuit pour que le dossier soit recevable :

- Dossier de candidature détaillé (annexe 1)
- Lettre d'engagement du représentant légal (annexe 2)
- La sélection de 3 dates sur 2022 (annexe 3)